

Vos questions / nos réponses

Comment arreter de se droguer

Par [Profil supprimé](#) Postée le 15/01/2017 16:33

Bonjour, moi c est Jordan, voila suite a de lourds problemes psychologiques du a la perte de deux personnes dans mon coeur, j'ai commencé la morphine il y a deux ans maintenant au debut ça me soulage moralement a surmonter la douleur morale maintenant j'en prend tellement a la journée que ça m'est impossible d'arrêter ...

J'ai conscience de tout, je sais que j'ai besoin de conseil a ce sujet, merci de me donner des renseignements sur comment faire qui voit je ne sais pas ... quand j'arrête d'un seul coup je recommence car je me rends compte tout d'un seul coup et je me sens pas bien je sais pas comment l'expliquer ...

Merci.

Mise en ligne le 17/01/2017

Bonjour,

Il est tout à fait logique que lorsque vous essayez d'arrêter brutalement la morphine vous vous sentiez très mal. La dépendance à ce type de produit est forte, à la fois psychologiquement et physiquement, créant en cas d'arrêt brutal divers symptômes de manque (crampes, douleurs lombaires et abdominales, sueurs, frissons, vomissements, diarrhées, angoisses...). Il est toutefois possible d'arrêter ainsi, à la condition de pouvoir supporter ce syndrome de manque pendant plusieurs jours (entre 5 et 10 jours selon les personnes).

Ce qui est habituellement préconisé c'est de diminuer petit à petit les dosages consommés, par paliers successifs, pour éviter ces manifestations douloureuses du manque. Il est possible aussi de prendre un traitement de substitution (buprénorphine ou méthadone) avec ce même principe de diminution progressive des doses absorbées.

Il est recommandé d'être accompagné par un médecin dans ce type de démarche, ce peut être un médecin traitant un minimum formé à l'addictologie, ou un médecin addictologue que l'on peut consulter en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). L'avantage d'un CSAPA c'est qu'il est possible d'y bénéficier dans le même temps d'un accompagnement psychologique et social si nécessaire. Interviennent effectivement en CSAPA des équipes pluridisciplinaires pouvant prendre en charge la problématique dans sa globalité.

Il existe plusieurs CSAPA dans votre département et sans plus de précisions sur votre lieu de résidence il ne nous est pas possible de vous indiquer de coordonnées. Vous pouvez facilement retrouver ces adresses dans la rubrique « Adresses utiles » de notre site dont nous vous joignons le lien ci-dessous. Les consultations en CSAPA sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Nous restons disponibles si vous avez envie ou besoin de revenir vers nous pour échanger plus précisément sur vos difficultés ou si des questions persistent sur les prises en charge possibles. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à 2h.

Cordialement.

En savoir plus :

- ["Adresses utiles"](#)